

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS
Journal municipal
St-Philippe-de-Néri



Juin 2013

Vol.17 No 166

LA CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Pour diffuser des articles non commerciaux,
communiquiez avec Mme Lise Joncas au no : 498-3275

DÉPART DE M. LE CURÉ

Comme vous le savez, notre pasteur, Simon-Pierre, est appelé à d'autres fonctions dans notre diocèse. Les délégué(e)s et les membres des conseils de fabrique de l'unité pastorale de Kamouraska-Ouest (Mont-Carmel - Rivière-Ouelle - Saint-Gabriel - Saint-Pacôme - Saint-Philippe) en collaboration avec l'abbé Hubert Lévesque et Madame Marielle Gamache, organisent un rassemblement afin de lui dire notre fierté, notre attachement et notre reconnaissance pour les six (6) années passées parmi nous.

À cette occasion, vous êtes invités à vous unir aux membres des communautés chrétiennes de l'Unité pastorale de Kamouraska-Ouest pour une messe régionale en l'église de Saint-Philippe, le samedi 15 juin 2013 à 20 heures. Donnons-nous rendez-vous afin de rendre grâce à Dieu, tous ensemble, pour toutes ces semences qu'il a déposées, pour les fruits récoltés et encore à venir, pour son authenticité et sa simplicité.

Odette Pelletier, votre déléguée

NOUVEAU DÉLÉGUÉ

Il y a six ans déjà, vous avez voté pour me choisir comme déléguée de cette paroisse afin de travailler en collaboration avec notre nouveau pasteur, Simon-Pierre Pelletier.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et vous avez collaboré énormément avec moi pour que cette nouvelle mission me soit plus facile. Sincère merci!!

Depuis quelques semaines, vous avez rempli plusieurs petits billets de votation afin de choisir une nouvelle personne comme délégué(e). Pour vous, cette personne choisie représente de grandes valeurs pastorales et vous savez déjà qu'elle sera capable de travailler en équipe et en collaboration avec notre prochain pasteur, l'abbé Charles-Aimé Anctil.

Il me fait plaisir de vous présenter notre prochain délégué : **Réjean Bourgault**. Merci à toi, Réjean et bon succès dans cette nouvelle mission que tu acceptes au service de notre communauté chrétienne.

Odette Pelletier

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133

Montage: Lise Viens 498-3133

Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Lévesque 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

BIBLIOTHÈQUE

Club de lecture d'été : Nous invitons les jeunes de 12 ans et moins à fréquenter leur bibliothèque à partir de la fin des classes et participer au Club de lecture estival sous le thème : *Raconte-moi une légende* ».

Malheureusement, personne de St-Philippe n'a gagné dans le cadre de leur participation au concours de dessin : *Dessine-moi une légende*. Il y a eu une gagnante à St-Denis : Rosalie Garon.

Horaire d'été : Veuillez prendre note que le dernier dimanche où la bibliothèque sera ouverte sera le 9 juin. Pour la fréquenter, il ne restera que les mardis que 7 h à 8 h 30 pendant la période estivale.

L'assemblée générale de la bibliothèque aura lieu le mercredi 12 juin à 19 h 30. Nous vous souhaitons un bel été et une **joyeuse fête des Pères** à tous nos papas lecteurs.

Luce Garon

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Gaby Bernier, de Pauline Gill, éd. Québec historique, (G4756gab). Gaby Bernier a ou-

vert des portes pour les *designers* d'ici, mais aussi pour toutes les femmes... Il était temps qu'on redonne à cette créatrice exceptionnelle la place qu'elle mérite dans l'histoire. Découvrez une femme aux multiples talents et au destin hors du commun : l'attachante Gaby Bernier, la « Coco Chanel du Québec ».

La maison de l'Orchidée, de Lucinda Riley, éd. France Quercy, (R5736mdo). Dans son enfance, Julia Forrester a passé des moments idylliques dans la serre de Wharton Park... un immense et magnifique domaine où son grand-père était chargé de prendre soin des orchidées. Des années plus tard, Julia est devenue une pianiste de renommée mondiale. Alors qu'elle fait face à une tragédie personnelle, la jeune femme revient sur les traces de son enfance et renoue avec Christopher, l'héritier de Wharton Park.

Bonne lecture.

LE CHEMIN DES NAVIGATEURS

Le chemin des navigateurs, chemin de pèlerinage qui part de Pointe-au-Père jusqu'à la Basilique Ste-Anne-de-Beaupré, en sera à sa sixième édition en 2013. À chaque jour, 68 pèlerins, à raison de quatre par jour, prendront leur bâton de marche pour fouler nos sentiers pédestres, pistes cyclables ainsi que les routes de notre MRC. Ces marcheurs parcourront un peu plus de 420 km, échelonnés sur 21 jours de marche en faisant halte dans notre village chez Sylvie et André Marquis, dans leur petite maison blanche et bleue. En ces temps tumultueux, cet exercice, qui peut être difficile pour le corps, prédispose le pèlerin, grâce entre autres au calme, à la beauté des paysages et aux gens qu'il rencontre sur son chemin, à se recentrer sur des valeurs fondamentales et

c'est une autre façon de voyager. Donc, à **partir du 20 juin**, vous les verrez traverser notre village comme de braves pèlerins. Saluez-les, encouragez-les, échangez avec eux; vous pouvez même faire un bout de chemin avec eux et de plus, si vous avez le goût de leur servir à souper, contre rémunération bien sûr, vous n'avez qu'à communiquer avec Odette Pelletier (418-498-3385). Comme par les années passées, je compte sur votre vigilance pour attacher vos chiens.

Gilles Lévesque, maire

N.B. Si l'aventure vous intéresse, vous pouvez communiquer au 418-724-2831 ou envoyer un courriel : « chemindesnavigateurs@gmail.com ».

LE SYMPOSIUM DU KAMOURASKA

Du 16 au 21 juillet prochain, 70 artistes du symposium vont partager avec vous leur passion de peindre. Nos artistes au travail dans la nature, dans les différentes municipalités participantes, vous épateront. En plus, vous pourrez admirer le travail terminé dans les salles d'exposition de Kamouraska, de Saint-Denis et de Saint-Germain. De magnifiques tableaux reflèteront notre milieu et rejoindront les gens du Kamouraska et ceux de passage chez nous. Cet événement contribue à étoffer le prestige de notre municipalité et de notre région.

C'est sous la présidence d'honneur de Madame France Beaudry et de Monsieur Willie jr Piétrocupo, récipiendaire 2012, que cet événement haut en couleurs se déroulera. Pour plus d'information sur l'événement, vous êtes invités à visiter le site du symposium à <http://symposiumdukamouraska.com> où vous trouverez plus de détails de notre rendez-vous. Vous pouvez aussi consulter les médias locaux.

QUI FERME LES ÉGLISES?...

On entend souvent dire : « L'évêché veut fermer des églises... », ou encore « L'évêque veut fermer telle ou telle église... ». En fait, lorsque la situation de fermeture d'une église se présente, l'évêque ne fait qu'approuver une décision qui a d'abord été prise par les marguilliers et marguillières de la paroisse concernée. Et l'évêque ne peut donner son approbation qu'après avoir reçu l'avis du Conseil presbytéral sur l'aspect pastoral, et ensuite le consentement du Conseil pour les Affaires économiques (groupe de laïcs, hommes et femmes qui représentent les différentes unités pastorales du diocèse) et celui du Collège des consultants (groupe de prêtres chargés de conseiller l'évêque). Ce n'est donc pas une décision improvisée en vitesse!... La demande de fermer une église ou de la vendre vient donc des marguillières et marguilliers qui ont pris le temps de bien considérer la situation de leur église. Ils ont également pris le temps de sensibiliser et de consulter la population de leur paroisse avant de devoir prendre cette décision... À première vue, ce sont eux qui semblent fermer l'église, mais de fait, *ceux qui ferment les églises, ce sont ceux qui se sont désintéressés de la vie de leur communauté chrétienne et qui ne paient pas leur capitation depuis longtemps...*

Il y a des paroisses où moins de 30% des gens qui se déclarent catholiques paient leur capitation... Il y a des paroisses où on ne parvient plus à trouver des personnes prêtes à s'engager bénévolement, que ce soit pour l'animation pastorale ou pour l'administration des biens matériels.

Si on veut éviter la fermeture d'une église, différentes solutions peuvent être recherchées...

Une des solutions intéressantes est l'utilisation mixte de l'église à des fins communautaires, sociales et culturelles, impliquant souvent une prise en charge par la municipalité... Cette solution exige une ouverture d'esprit de la part de tous les citoyens, de même que de la part du conseil municipal et du conseil de la fabrique... Si les chrétiens pratiquants et les conseils de fabrique se ferment totalement à cette perspective, en désirent garder leur église pour le culte exclusivement, ils courent peut-être le risque de tout perdre un jour... Dans certains cas, un usage mixte, vécu dans l'harmonie et la collaboration, pourrait assurer une longévité plus grande à l'édifice-église. La fermeture d'une église est souvent un choix douloureux que des marguillères et des marguilliers doivent faire lorsqu'ils n'ont plus le choix; ils se trouvent placés au pied du mur par une situation économique devenue catastrophique... Ce choix douloureux peut aussi s'avérer un choix judicieux et responsable envers les générations futures...

J'ai un profond respect et une admiration pour ceux et celles qui acceptent de devenir marguillères et marguilliers dans le contexte difficile que nous traversons... J'admire ces hommes et ces femmes qui n'attendent pas d'être rendus à l'extrémité pour chercher des solutions novatrices dans la mise en commun des services entre paroisses ou en se regroupant avec une autre paroisse... J'admire aussi ceux et celles qui prennent des décisions courageuses en reconnaissant que nous n'avons pas besoin d'autant d'églises pour que la vie chrétienne demeure vivante dans nos milieux. Lorsque le temps est venu de fermer une église et de la vendre, puissions-nous tous collaborer dans un esprit de respect et de dialogue... C'est le temps de réfléchir, en nous

demandant si notre foi tient à un édifice de bois et de pierres ou si elle tient profondément au Christ ainsi qu'à la communauté de ceux et celles qui croient en son nom!

† Yvon Joseph Moreau
Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

Le citron partout dans la maison

Enlevez les taches de rouille sur du coton blanc en les saupoudrant de sel et en les aspergeant de jus de citron. Laissez ensuite le tissu sécher au soleil.

Vous pouvez retirer une gomme à mâcher collée dans les cheveux en la frottant avec un chiffon imbibé de citron.

Nettoyez et désinfectez un four à micro-ondes en y plaçant un bol d'eau contenant quelques tranches de citron. Laissez le four fonctionner quelques minutes jusqu'à ce que l'intérieur soit recouvert d'une buée. Vous n'avez plus ensuite qu'à essuyer le tout avec un linge sec.

Nicole Pelletier

MOT DE LA RÉDACTION

L'été est à nos portes alors l'équipe du journal fera relâche pendant les mois de juillet et août. Nous vous rappelons que la date de tombée pour les articles du mois de septembre sera le **30 août**.

L'équipe du journal vous souhaite un très bel été ensoleillé ainsi que des vacances reposantes et agréables.

Heureuse fête des Pères !

AVIS DE CONVOCATION

L'équipe du **Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska** est heureuse de vous inviter à son assemblée générale annuelle des membres qui se tiendra le **lundi 17 juin 2013 à 19 h** dans ses locaux au 710, rue Taché à Saint-Pascal.

Des postes seront vacants pour siéger au conseil d'administration dans les secteurs est et ouest. Si l'aventure d'un C.A. dynamique vous intéresse, contactez Mme Isabelle Després pour en connaître plus sur le rôle et les responsabilités de cette implication

Merci de confirmer votre présence à une des membres de l'équipe au 418-492-1449. Au plaisir de vous y rencontrer. Une collation vous sera servie pour l'occasion.

AVIS AUX UTILISATEURS D'EAU

POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT DE CONSERVER L'EAU?

Parce que la demande continue de croître alors que les réserves d'eau utilisables diminuent constamment, notamment en raison de la pollution. En effet, une fois polluée, l'eau n'est pas aussi facilement utilisable pour nos différents usages.

Nous pouvons changer certaines de nos habitudes et adopter de petits gestes qui feront partie tout naturellement de notre vie. L'été qui se pointe à grand pas est l'occasion idéale d'adopter de saines habitudes en matière d'aménagement et d'entretien paysager.

Voici quelques exemples de **petits gestes** qui peuvent faire une **grande différence** :

Lavez la voiture avec un **seau rempli d'eau** plutôt qu'avec le boyau d'arrosage qui gaspille près de 500 litres d'eau pour un seul lavage de voiture.

Nettoyez **l'entrée du garage** avec le **balai** plutôt qu'avec le boyau d'arrosage.

Assurez-vous de contrôler adéquatement le niveau et la qualité de l'eau de votre **piscine** afin d'éviter les remplissages inutiles.

Aménagez différemment...

Ne vous entêtez pas à obtenir du gazon là où il ne pousse pas. Préférez-lui des plantes **couvre-sol** qui ne requièrent presque pas d'arrosage.

Au printemps, une nouvelle pelouse requiert plus d'arrosage et est exposée à des périodes de chaleur. Pour l'aménagement d'une **nouvelle pelouse**, privilégiez donc l'automne : les nuits sont fraîches et la pluie généralement abondante, ce qui favorise un meilleur enracinement.

Coupez l'**herbe** lorsqu'elle est longue et **laissez-la reposer au sol** afin de retenir davantage l'humidité.

Arrosez différemment...

Si vous installez un système d'**irrigation**, vérifiez son efficacité régulièrement.

N'arrosez que lorsque c'est absolument **nécessaire**, en évitant les excès.

Arrosez de préférence **en fin de journée** afin d'éviter l'évaporation rapide.

Réglez le jet de l'arrosoir pour n'arroser que la pelouse et non pas l'asphalte.

Installez une **minuterie** manuelle afin de régler la période d'arrosage désirée.

N'arrosez pas par temps **venteux**.

En période de **sécheresse**, ne gaspillez pas l'eau sur l'herbe brunie. Dès que les pluies reviendront, elle reprendra sa croissance.

Appliquez une couche de 7 à 10 cm de **paillis** sur les plates-bandes et le potager. Les besoins en arrosage seront ainsi réduits de 75 %.

Récupérez l'eau de pluie à l'aide d'un tonneau placé près de la descente d'une gouttière.

Acceptez que le jardin ne soit pas parfait: selon les étés, il peut être ou non à son meilleur, comme la nature !

Le règlement 196 en vigueur depuis 2001 limite l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses et jardins **entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre**. Des périodes spécifiques sont déterminées selon le numéro civique de chaque résidence, soit : les lundis, mercredis et vendredis pour les **numéros civiques pairs** et les mardis, mercredis et samedis pour les **numéros civiques impairs**, entre 20 h et 23 h seulement.

*Marie-Pier Drouin
Agente de développement
Source : Co-Éco*

AVIS À TOUS LES CITOYENS DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

La municipalité souhaiterait regarnir la galerie photo de son site web, et par la même occasion se doter d'une banque d'images mettant en valeur les gens et les paysages de Saint-Philippe-de-Néri qui pourraient être utiles pour diverses campagnes de promotion et projets futurs.

Si vous avez en main des photographies d'hier et d'aujourd'hui de nos grands événe-

ments, fêtes, paysages ou beaux bâtiments, veuillez nous les faire parvenir directement à nos bureaux ou par courriel à l'adresse suivante : agent.dev.saint.philippe@gmail.com.

Avant de soumettre les photos, n'oubliez pas d'obtenir le consentement des personnes dans les photos s'il y a lieu.

*Marie-Pier Drouin
Agente de développement*

NOUVELLES DE NOS GENS



Nous voudrions souligner la participation de deux citoyens de St-Philippe au Défi Têtes Rasées Leucan qui se tenait le 14 mai au Centre Bombardier de La Pocatière. Il s'agit de Vicky et Rosaire Anctil qui ont recueilli respectivement 950 \$ et 240 \$.

Il est à noter que c'est Vicky qui a entraîné son père dans cette activité de financement majeure de Leucan dont les bénéficiaires sont les enfants atteints de cancer et leurs familles. Chaque participant devait payer un montant de 30 \$ et solliciter son entourage. La totalité des dons recueillis sont remis à Leucan. Vicky a également fait don de ses beaux cheveux.

Félicitations pour cette grande générosité.

Rachel G. Albert

MOT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT -

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Philippe, il me fait plaisir de vous informer que je suis officiellement à votre service depuis le 17 avril afin d'apporter ma contribution professionnelle et personnelle au dynamisme et au bon développement de votre communauté.

Je m'appelle Marie-Pier Drouin et je suis Gaspésienne d'origine. Je suis très fière de me considérer officiellement citoyenne du grand Kamouraska depuis le 28 mai 2013. Agente de développement à St-Philippe à temps partiel, je travaillerai également à la réalisation d'un projet de recherche portant sur la diversification des activités agricoles régionales.

Je tiens à vous communiquer ma grande fierté de faire partie de l'équipe de Saint-Philippe et vous inviter à m'écrire ou venir me rencontrer au bureau du maire pour toute question ou suggestion concernant le développement de la communauté (ou encore par simple curiosité)! Il me fera plaisir de faire votre connaissance et de vous aider au meilleur de mes compétences.

Marie-Pier Drouin
Agente de développement
developstphilippe@bellnet.ca

Mes responsabilités :

Accompagner les organismes et comités de Saint-Philippe dans leurs projets et activités;

Accompagner la municipalité dans ses initiatives de développement (économique, touristique, communautaire et durable);

Coordonner la mise en œuvre de la politique familiale et du plan de développement local;

Effectuer une veille des programmes de subvention gouvernementale pouvant être utiles au développement de Saint-Philippe;

Faire la promotion de Saint-Philippe et de ses organismes et services.

**PROVINCE DE
QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
RÉGIONALE DE
COMTÉ DE
KAMOURASKA**



Séances de consultation publique du second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé

Lors de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2013, le conseil de la MRC de Kamouraska a adopté par résolution le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé traduit la vision régionale du développement de la MRC et établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire. Il s'agit d'un outil de connaissance, de concertation ainsi qu'un document d'intention qui permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités, tout en définissant les stratégies de mise en œuvre pour la réalisation de projets régionaux.

Trois assemblées publiques de consultation sont prévues sur le territoire de la MRC. Lors de ces assemblées, les membres de la commission d'aménagement recueilleront les commentaires des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé.

Les assemblées publiques auront lieu à 19 h 30 aux lieux et dates indiqués ci-bas :

mercredi 5 Salle du conseil de la
juin 2013 MRC, 425 Patry, St-Pascal

mardi 11 Salle univers, Complexe
juin 2013 municipal de Saint-Alexandre-
de-Kamouraska
629, route 289 à Saint-
Alexandre de Kamouraska

mardi 18 Salle du conseil municipal
juin 2013 Hôtel de Ville de La Pocatière
412, 9^e Rue, La Pocatière

Le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé, de même que tous les documents qui l'accompagnent, peuvent être consultés par tout intéressé au bureau de la MRC de Kamouraska (425, avenue Patry à Saint-Pascal) sur le site Internet de la MRC (www.mrckamouraska.com) ainsi qu'au bureau de chaque municipalité du territoire de la MRC.

QUEL LIEN Y A-T-IL ENTRE LES LIONS, LES ORANGS OUTANGS ET LE BILLARD?

Écrire sur le sujet de l'environnement est une tâche à la fois simple et complexe. On sait que l'environnement c'est tout ce qui nous entoure, mais en même temps on oublie que tout ce qui nous entoure dépend de la qualité de l'environnement.

La citation suivante permet de comprendre ce propos : «La disparition des ramins, arbres tropicaux de Malaisie et d'Indonésie utilisés pour la fabrication de queues de billard, nuit à l'équilibre naturel des tigres et des orangs-outangs.»

Pour les «pros» du billard, cela peut représenter une déception à venir en termes de qualité d'équipement. Pour la plupart d'entre nous, on peut se demander si le fait que ces animaux soient menacés nous attriste, nous déconcerte, nous indiffère...

Une chose est certaine, le fait de savoir que **nos gestes quotidiens ont un impact plus direct que l'on croit sur l'ensemble du monde vivant**, nous éclaire. Par la suite, à chacun ses choix. De plus en plus, grâce à l'acquisition de connaissances, les intérêts commerciaux et écologiques parviennent à une conciliation, et cela donne des résultats. Par exemple, quand on parle d'espèces menacées, l'image d'un panda nous vient rapidement en tête. Eh bien, sachez qu'aujourd'hui le nombre de pandas vivants dans la nature en Chine a augmenté de plus de 40% depuis 1980.

Certains diront, mais à quoi servent les pandas? À chacun sa réponse.

Anne-Marie Beaudoin

*Conseillère en gestion environnementale
(418) 856-2628 poste 3/ 1-888-856-5552*

Télécopieur (418) 856-4399 WEB : www.co-eco.orgsensibilisation@co-eco.org

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2013

La municipalité accepte de Mme France Thibault, ingénieur, le budget forfaitaire de 3 000.00 \$ pour réaliser un devis d'appel d'offres soumis le 29 avril 2013, ayant pour but de désigner une firme d'ingénieurs pour réaliser la surveillance du projet de mise aux normes de l'eau potable.

Les membres du conseil autorisent le directeur général à déposer le formulaire de l'usage de l'eau potable 2012 au MAMROT.

Un placement de 100 000.00 \$ concernant le montant excédentaire versé par le ministère de la Culture sera placé à la Caisse du Centre de Kamouraska à un taux progressif de 3 ans (1% la 1^{re} année, 1.5% la 2^e année et 2% la 3^e année).

Le conseil accepte l'offre de services de So-lair-O pour effectuer la caractérisation des boues de l'étang #1 de la municipalité et de déterminer les possibilités de les recycler par épandage agricole au montant de 2 500.00 \$ plus taxes selon les conditions énumérées dans l'appel d'offres.

Un montant de 100.00 \$ est alloué pour un jumelage publicitaire avec un peintre au Symposium de peinture du Kamouraska.

Le conseil approuve les états financiers de l'OMH et paie la participation financière de la municipalité au montant de 4 491.00 \$.

Le conseil accorde un montant de 800.00 \$ pour le voyage de fin d'année des élèves de l'École St-Philippe.

La municipalité accepte la proposition de Gouttières Appalaches au montant de 388.62 \$ taxes incluses pour remplacer une section de gouttières à la Maison de la culture.

Le conseil accepte de louer la salle gratuitement pour le marché aux puces qui se tiendra le 1^{er} juin 2013.

La municipalité mandate M. Jacques Ouellet, directeur des travaux publics de Saint-Alexandre pour vérifier les équipements pour les espaces clos et la Compagnie Dickner pour vérifier le treuil après estimation des coûts.

Un montant de 100.00 \$ est versé à l'Arc-en-ciel du cœur.

La municipalité demande à Jules Pelletier Inc et Jalbertech une estimation pour l'éclairage de l'enseigne.

Le conseil alloue un montant de 50.00 \$ au club de gymnastique Gymagine Inc pour leur spectacle de fin d'année.

La municipalité renouvelle sa carte de membre de la SADC au montant de 30.00 \$,

La municipalité invite un représentant du MAMROT pour les informer au sujet du rôle des conseillers municipaux, du maire et du directeur général.

VIVRE UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

L'Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est est à la recherche de personnes fiables et dynamiques dans le but de rendre disponible une banque de gardiens(nes) pour les parents vivant avec une personne ayant des besoins particuliers. Une formation de quelques heures vous sera offerte afin de mieux vous outiller.

Si vous avez le goût de vivre des expériences enrichissantes, tout en étant rémunérés, communiquez avec nous au (418) 492-7149.

COPAIN ST-PHILIPPE

Les bénévoles du centre internet de St-Philippe ne prennent pas de vacances au cours de l'été! Nous vous accueillerons tous les mercredis soirs à compter de 19 h jusqu'à 21 h et en prime, vous **n'aurez plus à payer de frais** pour l'utilisation des ordinateurs. Par contre, il y aura un **coût pour les impressions** comme auparavant. Toutefois, si vous avez besoin d'un autre moment pour faire vos recherches, n'oubliez pas que notre bibliothèque vous offre le même service les mardis soirs de 19 h à 20 h 30 et c'est tout à fait gratuit.

Odette Pelletier, responsable CACI

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Plus de trente personnes ont participé à l'activité « échanges de vivaces et dons d'arbres ». Le comité est très satisfait de la participation de la population.

Concours : As-tu ta potée fleurie?

Nous vous rappelons notre concours cet été. Nous vous invitons à mettre bien en vue une potée de fleurs de votre choix ou une boîte à fleurs. Pendant l'été, plusieurs potées seront sélectionnées et à l'automne, le public sera invité à choisir leur potée « coup de cœur ». Ceux ayant récolté le plus de votes auront droit à un prix. Il y aura un prix pour ceux qui auront des potées (tirés au hasard), un prix pour ceux qui prendront la peine d'aller voter et les autres prix seront partagés parmi les plus belles potées (vote du public).

Aménagement de plates-bandes :

Comme vous l'avez sans doute remarqué, votre comité travaille fort pour créer et réaménager plusieurs endroits. La raison est que nous serons visités par les juges des Fleurons du Québec cet été. Nous vous invitons à faire de même et à tenir votre terrain beau et propre. Merci de vos efforts dans ce sens.

Remerciements :

La tâche réalisée n'aurait pu être possible sans le travail acharné de M. Claude Santerre. Il fait tout pour faciliter notre travail. Merci du fond du cœur, Claude.

Bon été et ayez du plaisir à jardiner; en plus de faire de l'exercice, vous videz votre esprit et c'est excellent pour la santé mentale. Alors, à vos outils et jardinez...

Luce Garon, prés.

COMITE DES LOISIRS THIBOUTOT INC

Comme à tous les ans, le comité des Loisirs Thiboutot organise la fête de la St-Jean qui se tiendra le dimanche 23 juin 2013. Un souper poulet BBQ sera servi à compter de 17 h. Le coût d'une carte est de 13 \$. Le feu de la St-Jean aura lieu à 21 h 30 avec la musique de

Yannick Lavoie qui nous divertira toute la soirée.

Les billets pour le souper BBQ sont en vente auprès des membres : Annie : 498-2231, Mélanie : 300-0508, Nancy : 498-4223, Manon : 498-3669, Marie-Claude : 498-3105 et Gaston : 498-3133. Bienvenue à tous.

N.B. Le comité est à la recherche de nouveaux membres. Nous avons besoin de personnes intéressées aux loisirs, qui peuvent donner quelques heures de bénévolat par année et qui apporteront de nouvelles idées d'activités. Bienvenue aux gens de tous âges.

Gaston Jean, président

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le 25 mai dernier, nous avons fait l'inauguration de la nouvelle Halte Vélo à Saint-Philippe. Un gros merci à tous ceux qui y ont participé et à tous ceux qui ont travaillé fort pour cet événement (le comité de développement, le comité d'embellissement et les employés de la municipalité).

Cette installation fait partie du plan de développement de Saint-Philippe et nous travaillons fort dans le but de répondre aux besoins soulignés par la population. Nous espérons que la population profitera de cette installation et en prendra soin. Entre-temps, passez un bel été.

Lise Viens, présidente

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

La fête du Sacré-Cœur de Jésus est toujours célébrée 19 jours après le dimanche de la Pentecôte, soit un vendredi, et cette année, cette fête sera le vendredi 7 juin.

Pour souligner la dévotion au Sacré-Cœur dans notre secteur, il y aura une *journée d'adoration du Très Saint-Sacrement* à St-Philippe, le vendredi 7 juin de 9 h jusqu'à la célébration de la messe à 16 h 45.

Ce temps d'adoration se fera à la sacristie de St-Philippe en débutant par la prière du matin (bréviaire); on pourra aussi vivre des moments d'intériorité à travers l'adoration silencieuse ou la prière animée pour se terminer par les vêpres avant la messe.

Vous êtes invités à venir offrir au Seigneur vos louanges et vos actions de grâces, Lui présenter vos demandes ou venir tout simplement vous asseoir, passer un temps de prière adoratrice et vous laisser envelopper par l'amour miséricordieux de Jésus à l'occasion de la fête de son Cœur Sacré.

« Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos » Math. 11,29.

Odette Pelletier, déléguée de St-Philippe

RECETTE : MACARONI AU SAUMON

2 tasses de macaroni cuit
1 boîte de crème de champignons
½ tasse de lait
15 onces de saumon en conserve
2 échalotes hachées
1 carotte râpée
½ tasse de céleri haché
½ tasse de champignons tranchés

Mélanger le macaroni, la crème de champignons, le lait et le saumon. Faire revenir les légumes dans un poêlon. Ajouter aux premiers ingrédients : bien mélanger. Placer dans un plat allant au four. Cuire à 350⁰ F de 15 à 20 minutes.

Nicole Pelletier

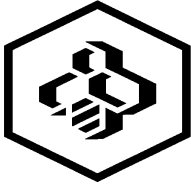
MESSAGE AUX PRODUCTEURS AGRICOLES

Nous vous avisons que le service de récupération de plastique agricole à la meunerie Saint-Philippe a pris fin le 23 mai et ce pour des raisons sanitaires.

Depuis cette date, il n'est plus possible de récupérer ce plastique. Le conseil des maires n'abandonne pas complètement l'espoir de récupérer à nouveau cette matière dans l'avenir, mais les circonstances actuelles font en sorte que ce service ne peut être poursuivi. Les principales raisons étant 1) qu'il n'est plus possible d'acheminer cette matière au centre de tri de Saint-Pascal, 2) que le taux de participation pour l'apport volontaire a été très faible au cours des six derniers mois et 3) que les coûts de gestion à la tonne sont très élevés.

Après des années de bonne volonté et d'effort, autant de la part des agriculteurs qui utilisaient ce service, que des élus, des partenaires et des représentants du comité de travail mis en place par la MRC et Co-éco, force est d'admettre que devant l'impossibilité de mettre en place un service permanent et abordable, le conseil des maires s'est vu dans l'obligation d'abandonner ce service mais, tout en recommandant la poursuite des recherches pour trouver une solution viable à long terme.

Merci de votre collaboration et compréhension.

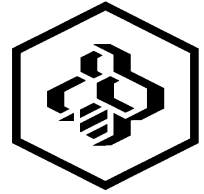


**CAISSE DESJARDINS
DU CENTRE DE KAMOURASKA**

Line Gagnon, directrice
Tél.: 418-492-4011

Télécopieur: 418-492-9044

Centre de service à St-Philippe :
13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

TÉL: 418-498-2744

M. Gilles Lévesque, maire



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

St-Philippe-de-Néri

Kamouraska, Qc

G0L 4A0

Colombe Boucher, prés.

**Maison Funéraire
Viateur Gallant**

Services professionnels
418-498-3382

Achat - Vente de véhicules usagés



**Automobiles
Christian Dionne**

Christian Dionne,
propriétaire

173, Route 230 ouest

St-Philippe-de-Néri

G0L 4A0

Tél. : 418-498-5254



St-Philippe-de-Néri

Colyn Roussel, président

239, route 230 ouest

St-Philippe-de-Néri, QC

G0L 4A0

Tél.: 418-498-2100

Fax: 418-498-2423

Dany Lavoie, propriétaire

**CENTRE DE SERVICE
Saint-Philippe-de-Néri**



173, Route 230 ouest

20, rue Marquis

St-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0

Tél.:498-2813 //// Téléc.: 498-3608/Cell.:894-5373

MARCHÉ AMI

Lucien Dubé, prop.

Tél.: 418-498-3251

À votre service depuis 30 ans

Vous voulez découvrir
Simple Comptable et Acomba ?

Pensez à notre Centre de perfectionnement !
Informatique • Comptabilité • Français



Téléphone : 418 856-1525, poste 2433
Courriel : jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca



Les équipements **Patrick Bérubé inc.**



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037

Cell.: (418) 868-9979

Fax: (418) 498-4056

16, Rue Bérubé,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0

- Entrepreneur général
- Excavation-démolition
- Transport de sable et gravier
- Achat et vente de machinerie lourde